

Artiste danseur chanteur comédien

RNCP35444 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Code(s) NSF	134, 133
Formacode(s)	45022, 45083, 45071
Code(s) ROME	L1201, L1203, L1202
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	17/03/2021
Date d'échéance	17/03/2024

Certificateur(s)

ASS FORMATION METIERS DANSE CHANT COMEDI · SIRET : 41830390500016

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La raison d'être de la certification est d'allier réponses aux réalités du marché des spectacles vivants et compétences professionnelles de fond, en mixant les compétences de danse classique, contemporaine et modern'jazz, et les compétences complémentaires de théâtre, chant, hip-hop, comédie musicale, claquettes, cabaret... Cette certification prépare ainsi des artistes pluridisciplinaires à passer des auditions et à intégrer des compagnies artistiques d'horizons variés.

ACTIVITÉS VISÉES

1. Développer et enrichir ses techniques chorégraphiques, tout au long de sa vie d'artiste
2. Développer sa propre expression artistique, en tant que danseur
3. Chanter dans un spectacle alliant danse, chant et comédie
4. Jouer la comédie dans un spectacle alliant danse, chant et comédie
5. Préparer une audition
6. Exercer son art de danseur chanteur comédien lors d'une audition
7. S'approprier les règles permettant d'accéder au marché du travail, en tant que danseur chanteur comédien

COMPÉTENCES ATTESTÉES

« Danser dans des styles artistiques variés : classique, contemporain, modern'jazz »

1. Entretenir et développer ses capacités techniques, en suivant quotidiennement des cours destinés aux professionnels
2. Appliquer les exigences de la danse classique à tous les autres styles de danse,
3. Exécuter des enchaînements chorégraphiques, en tenant compte du groupe dans lequel on évolue, sous la conduite d'un chorégraphe et d'un metteur en scène
4. Construire sa propre interprétation et d'exprimer sa sensibilité
5. Exécuter et combiner des styles artistiques multiples (répertoires classique, contemporain, modern'jazz, hip hop, cabaret et comédie musicale, notamment)
6. Préserver son intégrité corporelle et mentale, et celle des autres, en respectant les mesures de protection individuelles et collectives, en alertant sur les risques liés à la sécurité et aux dysfonctionnements
7. Rechercher la virtuosité technique dans l'exécution de ses mouvements de danse, en développant son regard et l'analyse critique de ses propres prestations
8. Improviser une chorégraphie, librement ou selon des consignes précises

« Chanter et jouer la comédie dans un spectacle pluridisciplinaire »

1. Placer sa voix et optimiser sa diction, afin que sa voix parlée et chantée soit intelligible par un auditoire et porte suffisamment, au bénéfice de l'expression artistique
2. Chanter juste, avec un accompagnement musical, et notamment un orchestre, en respectant la rythmique et en se positionnant par rapport aux retours son, dans le cadre professionnel d'un spectacle contemporain, notamment celui des comédies musicales et du cabaret
3. Interpréter différents personnages, en maîtrisant les techniques vocales adaptées, afin d'incarner un rôle
4. Interpréter un personnage de théâtre
5. Nourrir son imaginaire en réalisant toute recherche se rapportant aux contextes culturels, historiques, stylistiques et artistiques d'une œuvre ou d'un spectacle,
6. Contribuer aux préparatifs de mise en place scénique (raccords lumière, balance son, décors, accessoires notamment)

« Préparer et passer une audition en tant qu'artiste danseur chanteur comédien »

1. Organiser son temps professionnel dans la perspective d'une audition ou d'un spectacle
2. Se préparer esthétiquement avant une audition ou une représentation, en se maquillant, se coiffant et en ajustant ses costumes et accessoires
3. Mémoriser une chorégraphie ou une œuvre, et participer au travail de création,
4. Se présenter à des professionnels du spectacle vivant en exposant sa personnalité et les éléments fondamentaux de sa pratique artistique, tant oralement que par son attitude et l'expression de son art
5. Exécuter techniquement toute chorégraphie classique, contemporaine, modern'jazz voire hip hop, et/ou tout texte chanté ou joué, en s'adaptant aux consignes données par un chorégraphe ou un metteur en scène lors d'une audition
6. Interpréter des œuvres et spectacles de répertoires variés, en articulant les éléments techniques de danse, de chant et de comédie
7. Interagir en harmonie avec ses partenaires et intégrer le rapport au public dans son jeu scénique
8. Adapter sa performance à différents espaces de représentation, y compris non conventionnels (espaces naturels ou urbains, galeries, musées, ...), en tenant compte de sa sécurité et de celles des différentes parties prenantes
9. Développer des stratégies de recherche d'emploi, en utilisant les réseaux professionnels du monde artistique en lien avec ses disciplines de prédilection,
10. Analyser les dispositions d'un contrat de travail selon son statut d'artiste, en tenant compte des modes d'organisation du spectacle vivant et de la structuration économique du secteur artistique et culturel

Blocs de compétences

RNCP35444BC01 — Danser dans des styles artistiques variés : classique, contemporain, modern'jazz

LISTE DE COMPÉTENCES

1. Entretenir et développer ses capacités techniques, en suivant quotidiennement des cours destinés aux professionnels, afin de maintenir sa souplesse, de préparer son corps à l'activité chorégraphique, de favoriser sa récupération physique et d'éviter certaines blessures.
2. Appliquer les exigences de la danse classique à tous les autres styles de danse, afin de parvenir à un placement et à un niveau technique professionnels, quelle que soit la discipline.
3. Exécuter des enchaînements chorégraphiques, en tenant compte du groupe dans lequel on évolue, sous la conduite d'un chorégraphe et d'un metteur en scène, pour contribuer à l'harmonie globale de l'œuvre exécutée.
4. Respecter les dynamiques et les nuances d'une chorégraphie, utiliser l'espace, le temps et tenir compte de la musique, afin de construire sa propre interprétation et d'exprimer sa sensibilité.
5. Exécuter et combiner des styles artistiques multiples (répertoires classique, contemporain, modern'jazz, hip hop, cabaret et comédie musicale, notamment), afin d'élargir son domaine de compétences, et de répondre ainsi aux demandes de la profession des spectacles chorégraphiques, de l'événementiel, des plateaux de télévision, ...
6. Préserver son intégrité corporelle et mentale, et celle des autres, en respectant les mesures de protection individuelles et collectives, en alertant sur les risques liés à la sécurité et aux dysfonctionnements, et en désamorçant des situations conflictuelles ; afin de faire face aux situations de travail spécifiques au métier d'artiste interprète du spectacle.
7. Rechercher la virtuosité technique dans l'exécution de ses mouvements de danse, en développant son regard et l'analyse critique de ses propres prestations, afin de corriger ses défauts, dans une recherche d'amélioration permanente.

8. Improviser une chorégraphie, librement ou selon des consignes précises, en exploitant des recherches personnelles de gestes, de figures et de combinaisons d'enchaînements novateurs et singuliers, afin de développer sa créativité.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Épreuve de « Variation libre » elle collectives (en petits groupes d'environ 5 à 6 danseurs) :

- Danse classique filles ou garçons (les filles et les garçons sont séparés et sont évalués individuellement)
- Danse contemporaine (mixte)
- Danse modern'jazz (mixte)

Mise en situation professionnelle individuelle :

Epreuve de « Variation libre »

RNCP35444BC02 — Chanter et jouer la comédie dans un spectacle pluridisciplinaire

LISTE DE COMPÉTENCES

1. Placer sa voix et optimiser sa diction, afin que sa voix parlée et chantée soit intelligible par un auditoire et porte suffisamment, au bénéfice de l'expression artistique.
2. Chanter juste, avec un accompagnement musical, et notamment un orchestre, en respectant la rythmique et en se positionnant par rapport aux retours son, dans le cadre professionnel d'un spectacle contemporain, notamment celui des comédies musicales et du cabaret.
3. Interpréter différents personnages, en maîtrisant les techniques vocales adaptées, afin d'incarner un rôle.
4. Interpréter un personnage de théâtre, en s'appuyant sur différentes techniques d'expressions scéniques, en ayant conscience de sa posture sur scène et en maîtrisant son jeu, pour exprimer l'intention de l'œuvre.
5. Nourrir son imaginaire en réalisant toute recherche se rapportant aux contextes culturels, historiques, stylistiques et artistiques d'une œuvre ou d'un spectacle, afin de donner davantage de justesse et de pertinence à son interprétation artistique.
6. Contribuer aux préparatifs de mise en place scénique (raccords lumière, balance son, décors, accessoires notamment), afin de satisfaire aux exigences techniques de préparation du spectacle, dans une logique de collaboration avec les autres corps de métier représentés lors d'un spectacle vivant.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Épreuve de comédie, dans laquelle on demande aux candidats de présenter une saynète.

Les épreuves de chant sont organisées selon 3 niveaux que sont Chorus, Mezzo et Lead.

a) Épreuve collective de polyphonie

b) Épreuve de chant individuelle propre aux chanteurs de niveau « lead »

Mise en situation professionnelle collective :

Epreuve de comédie, dans laquelle on demande aux candidats de présenter une saynète.

RNCP35444BC03 — Préparer et passer une audition en tant qu'artiste danseur chanteur comédien

LISTE DE COMPÉTENCES

1. Organiser son temps professionnel dans la perspective d'une audition ou d'un spectacle, en se ménageant des plages de travail autonomes, afin d'être prêt selon le calendrier annoncé.
2. Se préparer esthétiquement avant une audition ou une représentation, en se maquillant, se coiffant et en ajustant ses costumes et accessoires, afin d'incarner extérieurement son personnage selon les codes du projet artistique concerné.
3. Mémoriser une chorégraphie ou une œuvre, et participer au travail de création, afin de s'approprier le projet et de préparer son interprétation.
4. Se présenter à des professionnels du spectacle vivant en exposant sa personnalité et les éléments fondamentaux de sa pratique artistique, tant oralement que par son attitude et l'expression de son art, afin de donner une image optimale de ses capacités professionnelles.
5. Exécuter techniquement toute chorégraphie classique, contemporaine, modern'jazz voire hip hop, et/ou tout texte chanté ou joué, en s'adaptant aux consignes données par un chorégraphe ou un metteur en scène lors d'une audition, afin d'être sélectionné(e) pour faire partie de la future troupe d'artistes.
6. Interpréter des œuvres et spectacles de répertoires variés, en articulant les éléments techniques de danse, de chant et de comédie, pour exécuter une représentation fidèle au projet artistique de l'auteur, du chorégraphe et du metteur en scène.
7. Interagir en harmonie avec ses partenaires et intégrer le rapport au public dans son jeu scénique, afin de respecter

la mise en scène, la coordination de la représentation, et de communiquer de l'émotion au public.

8. Adapter sa performance à différents espaces de représentation, y compris non conventionnels (espaces naturels ou urbains, galeries, musées, ...), en tenant compte de sa sécurité? et de celles des différentes parties prenantes, afin d'optimiser le niveau de prestation artistique attendu.

9. Développer des stratégies de recherche d'emploi, en utilisant les réseaux professionnels du monde artistique en lien avec ses disciplines de prédilection, afin de maximiser ses chances de participer à des auditions.

10. Analyser les dispositions d'un contrat de travail selon son statut d'artiste, en tenant compte des modes d'organisation du spectacle vivant et de la structuration économique du secteur artistique et culturel, afin de défendre au mieux ses intérêts.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle individuelle

Audition à l'occasion de laquelle les candidats sont évalués dans les disciplines suivantes :

- Danse classique
- Danse contemporaine
- Danse modern'jazz
- Chant
- Théâtre
- Comédie musicale

Dans le cas de l'accès au bloc de compétences par la VAE, des preuves (CV, expériences de recherche d'emploi et d'engagements professionnels notamment), sont examinées par le jury dédié.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le secteur d'activité est celui du spectacle artistique, au sein duquel les tailles et nature des entreprises ou services employeurs sont très variés.

Les types d'employeurs sont les suivants :

- Compagnie artistique (théâtre, danse, arts de la rue, ...)
- Association culturelle ou de loisirs
- Cabaret
- Parc de loisirs
- Salle de spectacles
- Société de production audiovisuelle ou cinématographique
- Société de production de spectacles ou d'événementiels

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Artiste de revue, music-hall, comédie musicale
- Danseur

jazz, modern jazz

- Danseur

danse contemporaine

- Danseur

danse urbaines, hip-hop

- Danseur interprète
- Chanteur de revue, music-hall, comédie musicale
- Chanteur
- Acteur
- Comédien
- Personnage

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

- Le code du travail
- La convention collective nationale des entreprises du spectacle vivant
- La Loi du 12 mars 2012 sur l'emploi artistique
- La Loi du 30 décembre 2015 relatif aux entreprises du spectacle vivant

- Le Décret du 17 décembre 2018 relatif aux organismes de formation professionnelles des artistes du spectacle

Méthodologie de prise en compte

Une prise en compte des réglementations d'activité dans le spectacle nécessite une approche méthodique et rigoureuse pour garantir le respect des obligations légales et réglementaires.

- Identifier les réglementations applicables
- Analyser les obligations
- Mettre en place des procédures
- Contrôler la conformité

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	1 650 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+3/4 (licence, maîtrise ou équivalent) en lettres et arts (20 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U1X91 — Artistes (musique, danse, spectacles) · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	51 022
Jugés difficiles à recruter	6 %
Emplois saisonniers	29 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X91 — Artistes (musique, danse, spectacles)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Les prérequis d'accès au dispositif de certification, ou à chacun des blocs de compétences, sont un niveau de danse équivalent à celui de l'EAT (Examen d'Aptitude Technique) du Ministère de la Culture, ainsi qu'un niveau de chant permettant de chanter en chorale, avec justesse. L'AFMDCC vérifie ces prérequis au moyen d'une audition de danse et de chant.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury est composé d'au moins 7 personnes :

- Le président du jury est un représentant du Ministère de la Culture (Inspecteur de la Danse),
 - Madame la Directrice du CFA-DCC,
 - Au moins 5 membres externes, représentants qualifiés des professions (danseurs, metteurs en scène, maîtres de ballet, chorégraphes, chanteurs, comédiens, experts issus d'instances liées à la culture et à l'éducation nationale, ...).
- Une recherche de représentation équilibrée des hommes et des femmes est réalisée.
- Au moins 71% des membres du jury sont extérieurs à l'autorité délivrant la certification, tous professionnels qualifiés.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	16 491 €
Selon la branche	15 282 € – 16 900 €
Prise en charge	Branches concernées
16 491 €	Valeur par défaut · 209 branches
16 900 €	CPNEF Spectacle Vivant, CPNEF de l'audiovisuel
16 883 €	CPNEF des Espaces de Loisirs, d'Attractions et Culturels (ELAC)
15 282 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat

Base légale

Date de décision	17/03/2021
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	17/03/2024

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2018	22	0	100 %	94 %
2017	21	0	100 %	100 %
2016	24	0	100 %	100 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP2516

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP38829

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
<http://academiedanseparis.com/cfa/>

Fiche officielle (France Compétences)
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35444/>